

**DEMANDE DE RETRAIT D'UNE DECLARATION
PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

| <i>Référence dossier :</i> | DESCRIPTION DE LA DEMANDE |
|---------------------------------------|---|
| N° DP 077 243 19 00089 | Déposée le : 22/05/2019 |
| Commune de LAGNY-SUR-MARNE | Par : Monsieur PUCHEU ALEXANDRE |
| | Demeurant à : 14 RUE DU DOCTEUR ROUX 77400 LAGNY-SUR-MARNE |
| | Sur un terrain sis : 14 RUE DU DOCTEUR ROUX |
| | Réf. Cadastre : AS 167 |

ARRETE N°20U0068
de RETRAIT après décision
d'une DECLARATION PREALABLE
Délivré par le Maire au nom de la commune

Le Maire de LAGNY-SUR-MARNE,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment l'article L 424-5 ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 13/09/2018 ;
Vu l'arrêté de la déclaration préalable délivrée le 03/06/2019, à Monsieur PUCHEU
ALEXANDRE pour la transformation du garage en pièce de vie ;
Vu le courrier de demande de retrait de la déclaration préalable numéro DP 077 243 19
00089 de Monsieur PUCHEUX Alexandre en date du 22/04/2020 ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'arrêté de non-opposition de la déclaration préalable délivré le 03/06/2019
est RETIRE.

ARTICLE 2 : Une copie du présent arrêté est transmise aux services de l'Etat pour
annulation des taxes d'urbanisme.

Fait à LAGNY-SUR-MARNE
Le 28/04/2020
Monique CAMAJ
Adjointe déléguée à l'Aménagement
Urbain, Environnement, et aux
Actions Locales liées au
Développement Durable

